



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 006036132		1ere Gachée : 07:10 (1)		Date : 02/10/2026		abou2610028655		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : C9280340		SNTPP		Chantier : SC		SOUS CENTRALE		Véhicule : SC	
RUE DE LA CORNEILLE				SOUS CENTRALE				Chauffeur : SC	
CS 90009				SOUS CENTRALE				Centrale : BOBIGNY	
94120 Fontenay-sous-Bois								CONSEILS DE SECURITE	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	Quantite Origine : 3.00 m3		en aucun cas nos produits		 	
réelle	debut fin	chantier	centrale	Quantite Restante : 0.00 m3		ne doivent être ingurgités			
				Livree Reelle : 0.50		ou entrer en contact avec la			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
3J250S1D22.4		BORDURE						Consistance(7)	
								S1	
								Dmax	
								22.4	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM II/A-S 42.5 N						0			
Appellation commerciale : BETON A BORDURE 250 S1 D22.4 (CEM II						Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE				0.50 METRE CUBE				Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE				0.50 METRE CUBE					
RESPONSABILITE ELARGIE DU				0.50 METRE CUBE					
PRODUCTEUR				0.50 METRE CUBE					
CONTRIBUTION ENERGETIQUE				0.50 METRE CUBE					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non